



## **Taille du document**

Nous souhaitons un fichier de **90x58mm**, rectangulaire sans coins arrondis. Cette taille prévoit un fond perdu de 2mm (les dimensions de la carte finie sont 86x54mm).

Éliminez de votre fichier le cadre de la carte si vous en avez utilisé un pour préparer votre fichier.

**Marques de repère** : elles doivent être incluses dans votre fichier si possible.

## **Formats acceptés** (uniquement fichiers compatibles PC)

La qualité finale de nos cartes imprimées dépend beaucoup de la qualité de votre fichier d'origine. C'est pourquoi nous demandons des fichiers vectorisés. Ceci est très important pour optimiser la qualité et netteté de vos cartes. Notre préférence est pour des fichiers PDF vectorisé en haute définition mais aussi en illustrator .ai ou .eps .

**Adobe Illustrator** : vectoriser les polices.

**Adobe Illustrator EPS** : vectoriser les polices.

**Fichiers PDF préférés** : haute résolution comprenant toutes les polices utilisées. Joindre tous les fichiers sources.

## **Couleurs**

Nous n'acceptons que les fichiers **CMJN** et/ou couleurs **Pantone**. Nous n'accepterons pas les fichiers RVB.

**Couleurs pantone** : vos fichiers graphiques doivent indiquer exactement la couleur pantone correspondante. Toutes les références pantone doivent être indiquées sur votre bon de commande.

## **Images**

Pour les éléments non disponibles en format vectorisé (la photographie etc.) il nous faut une résolution la plus haute possible de préférence en 600 DPI mais en aucun cas moins de 300 DPI à 100%

## **Gradients et vignettes**

Lors de la sélection des critères et de la mise en page, choisir 2400 dpi pour les gradients créés dans Illustrator. Afin d'éviter un effet de bandes successives, il est conseillé de créer des gradients dans Photoshop.

## **Logos**

Tout logo inclus dans le fichier doit l'être comme image vectorielle et non sous format bitmap ou raster. Cela vous garantira une image claire et nette.

L'alternative, même s'il ne s'agit pas en l'occurrence de l'option que nous préférons, est de soumettre un fichier de haute résolution du logo (minimum 600 dpi).